

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 27 novembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15      Quorum : 8      Présents : 11      Votants : 12      Procurations : 1      Absent : 3

Date de convocation : 18 novembre 2025

Date d'affichage : 18 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à 18h00,

Le Conseil Municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOL, Maire.

Etaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Claude AROCAS, Michèle BARASCUD, Yvan BOUAT, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Magali COULET, Christian JULIAN, Sabine THOMAS

Étaient absents : Lionel CAYRON, Virginie GOVIGNON, Paulette FOURNIER

Représentés :

- Jean-François GALLIARD représenté par Yvan BOUAT

Objet : Budget assainissement 2025 – Décision modificative n° 2

Délibération n° 2025-56

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les prévisions inscrites au Budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante qui votent des décisions modificatives.

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante sur le budget annexe de l'assainissement :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 6061 : Fourn. non stockables (eau, én..)		3 900.00 €		
D 6156 : Maintenance		6 000.00 €		
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>		9 900.00 €		
D 6215 : à la collectivité de rattachement	10 000.00 €			
<b>TOTAL D 012 : Charg. pers. et frais assimilés</b>	10 000.00 €			
D 6862 : Charges financières à répartir		100.00 €		
<b>TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section</b>		100.00 €		
<b>Total</b>	10 000.00 €	10 000.00 €		
<b>Total Général</b>		0.00 €		0.00 €

Accusé de réception en préfecture  
012-211201686-20251127-20252711\_56-BF  
Vu et exposé, le Conseil Municipal :  
Reçu le 01/12/2025

- **Adopte** la décision modificative n° 2 portant modification du budget annexe de l'assainissement telle que présentée par Monsieur le premier adjoint chargé des finances.

## Délibération adoptée à 10 voix pour et 2 abstentions.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 27 novembre 2025

Le secrétaire de séance  
Alain DELMAS

Le Maire,  
Richard FIOL

01 DEC. 2025

Transmis au représentant de l'Etat le : .....  
Publié le : ..... 01 DEC. 2025 .....

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : <https://www.telerecours.fr>

Reçu le 01/12/2025

Code INSEE

45000 - COMMUNE DE NANT

Service

BP 2025

ASS

## ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES : Pour 12

Contre 0

Abstentions 0

Date de convocation : 18/11/2025

Présenté par le Maire

A NANT

, le 27/11/2025

Le Maire

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A

NANT

, le 27/11/2025

le Conseil Municipal

AROCAS Claude

BARASCUD Michèle

BOUAT Yvan

CAYRON Lionel

CHARALAMBOS Jean-Pierre

COULET Magali

DELMAS Alain

FIOL Richard

FOURNIER Paulette

FRENEHARD Anne-Marie

GALLIARD Jean-François

GOVIGNON Virginie

JULIAN Christian

THOMAS Sabine

VERNHETTES Michel

Certifié exécutoire par le Maire  
et de la publication, le

, compte tenu de la transmission en

préfecture, le

01 DEC. 2025

01 DEC. 2025

A

NANT

, le 27/11/2025